

VIE ASSOCIATIVE

Personne-ressource pour notre secteur :

Louise Guay, (camarine@videotron.ca) ou 418-833-9809

Conseil sectoriel :

Nicole Talbot, Lise Patoine, Claude Couture, Robert Hins, Jacques Olivier, Louise Guay, Claire Bégin.
Vous trouverez les coordonnées au verso du bulletin « Nouvel Envol ».

Renseignements utiles :

Bulletin « **Nouvel Envol** » et sur notre site Internet (louisfrechette.araq.lacsq.org).

Devenir membre de l'AREQ :

Toute personne qui a été un jour membre de la CSQ peut devenir membre de l'AREQ.
Information : 418-525-0611

Cotisation :

0,34 % de la rente au moment de la prise de retraite.
N.B. : Il n'y a plus de changement à 65 ans.

AREQ :

10 régions, 83 secteurs, congrès aux trois ans (le prochain en 2026).

Assurance collective :

Pour notre assurance collective, les **nouvelles personnes retraitées** doivent faire une demande par écrit à la fin de l'admissibilité de leur assurance collective au travail. Il y a un temps à respecter et une possibilité d'exemption.

Assurance maladie :

Choix de protection : Santé, Santé Plus (Plus = ajout de la médecine alternative).

Renseignements : Feuillet « Votre régime en un coup d'œil » et la brochure « Votre régime ».

On retrouve le feuillet et la brochure au complet sur notre site Internet (louisfrechette.araq.lacsq.org).

Assurance Voyage :

Santé : 90 jours consécutifs.

Santé Plus : 180 jours consécutifs.

Critères à respecter.

Notre assurance ne couvre pas les bagages.

Assurance vie :

Choix : 1, 2 ou 3.

Prestation selon l'âge au moment du décès.



Nicole Talbot, présidente

ASSURANCES

SANTÉ PLUS

Médecine alternative :

1000 \$ par année pour chaque personne assurée dans la famille.

N.B. : Le personnel consulté en médecine alternative doit faire partie d'un ordre professionnel reconnu par ASSUREQ.

Assurance voyage

Aucune restriction d'âge.

Principaux critères :

- ◆ État de santé bonne et stable;
- ◆ Maladie non connue ou connue mais bien contrôlée;
- ◆ Respect des avertissements du Canada;
- ◆ Pas de sport extrême, de participation à une émeute, de blessure infligée intentionnellement, d'abus de médicaments ou de drogues.

N.B. : Apporter sa carte « Assistance voyage »

Pour plus « d'assurance » on communique avec ASSUREQ (418-651-6962) avant le départ.

Situation civile

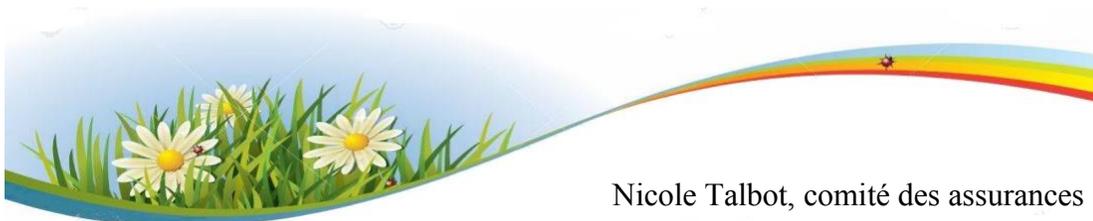
Si vous changez de statut; décès de la conjointe ou du conjoint, séparation, mariage... vous devez avertir l'assurance pour le changement nécessaire afin de payer la juste prime et maintenir la bonne protection. (Ex. : Passage de régime familial à individuel).

Assurance vie

La somme perçue au décès est celle prévue au contrat.

* Sur notre site Internet (louisfrechette.araq.lacsq.org), vous avez toutes les informations à l'onglet « Assurances ». En cas de doute, il faut toujours s'informer.

Prenez soin de vous,



Nicole Talbot, comité des assurances

FONDATION LAURE-GAUDREULT



Pour l'année 2023, nous avons amassé 1942,50 \$. Ce montant provient des tirages moitié-moitié, de l'achat de cartes de sympathie par le conseil sectoriel, des revenus du vestiaire, de dons personnels lors de l'activité de Noël ainsi que d'autres dons personnels envoyés directement à la Fondation.

À ce montant, il s'en est ajouté un autre provenant du régional. Ceci a permis de donner 1000 \$ à chacun des trois organismes ci-dessous.



[Les Petits Frères](#) de Lévis
Josée Poulin, coordonnatrice



[La Source](#) de Sainte-Marie
Gilles Boutin, président

Les personnes représentantes de ces trois organismes étaient très heureuses de recevoir ces montants, surtout en ces temps plus difficiles.

Un grand merci à vous tous et toutes pour votre générosité. Ceci a permis d'amasser ces fonds et ainsi d'aider ces organismes.

Robert Hins, responsable de la FLG de notre secteur



[Comptoir Le Grenier](#) de Lévis
Stéphane Clavet, directeur général